

HOMICIDES PARENTAUX, UNE VÉRITÉ À DÉCHIFFRER

Depuis des années, un chiffre court dans les médias selon lequel deux enfants seraient tués chaque jour par leurs parents. Laurent Puech, animateur d'un site de référence sur le secret professionnel, publie sur le blog *Délinquance, justice et autres questions de société* une longue étude qui démontre que ce chiffre est exagéré, destiné à sensibiliser l'opinion, mais avec des effets pervers.

PAR YVES FAUCOUP

La plupart de ceux qui invoquent le chiffre de 2 enfants tués chaque jour par leurs parents ignorent d'où il vient.

Quelle étude est parvenue à une telle évaluation ? Et une multitude d'instances le reprennent sans barguigner, comme la Haute Autorité de Santé, des rapports parlementaires du Sénat ou de l'Assemblée Nationale, la Fondation de France, et des politiques comme Marine Le Pen ou Christiane Taubira.

Laurent Puech, ancien président de l'Association nationale des assistants sociaux (Anas), formateur et animateur d'un site particulièrement bien fait sur le secret professionnel (www.secret-pro.fr), s'est attelé à la tâche consistant à repérer les origines de ce chiffre, en étudiant, dans une démarche fastidieuse, tous les documents existants. Il admet que le chiffre officiel est vraisemblablement sous-évalué et qu'il n'est pas anormal de creuser le sujet. Mais ce qu'il conteste c'est l'exagération de l'extrapolation à partir de données étudiées restreintes.

EXAGÉRER POUR "SERVIR LA CAUSE" ?

C'est une étude de l'Inserm, en 2008, consacrée à la mort des nourrissons,



Travailleur social de terrain, Yves Faucoup a été directeur de formation de travailleurs sociaux, directeur de l'action sociale d'un département. Il a créé et alimente le blog "Social en question" sur Mediapart.

qui aurait donné crédit à ce chiffre élevé. Anne Tursz, pédiatre, épidémiologiste, qui avait dirigé cette étude, en retint, pour son livre *Les oubliés, enfants maltraités en France et par la France* (Seuil, 2010), les extrapolations les plus exagérées

pour évaluer le nombre d'infanticides en France. Les chiffres officiels d'homicides de nourrissons, considérés comme imprécis, sont multipliés par 15 (en se fondant sur des suspicions concernant d'autres décès) : c'est ainsi qu'Anne Tursz arrive à partir de 17 homicides à en obtenir 255, et, pour l'ensemble des moins de 15 ans, aux chiffres de 600 à 700, soit deux par jour. Le titre même de cet ouvrage cherchait évidemment la provocation, sans rien démontrer sur une éventuelle maltraitance qui serait organisée par la France. Laurent Puech précise que le nombre d'homicides de mineurs tourne autour de 57 cas par an (dont 43 provoqués par un membre de la famille), et même si l'on peut estimer que ce chiffre est sous-évalué, il "baisse significativement depuis 20 ans".

Je me souviens que, lors de l'affaire de la petite Marina, tuée par ses parents, dans la Sarthe, Anne Tursz ne trouva rien de mieux que de publier un billet de blog sur Mediapart qualifiant les professionnels sociaux et de santé, qui avaient eu à connaître ce drame, de "meurtriers par omission". Si les professionnels en question n'avaient pas été fortement incités à se taire par

les institutions les employant, il y a fort à parier qu'ils auraient porté plainte en diffamation contre un propos si violent et si irresponsable.

CONTRE L'ÉTHIQUE DE CONVICTION

Laurent Puech, s'appuyant sur Max Weber, oppose à ce sujet ceux qui ont une éthique de conviction (la dénonciation du scandale justifie l'invocation de chiffres faux et les accusations portées à l'encontre des professionnels de l'enfance) et ceux qui ont une éthique de responsabilité (faire évoluer la protection de l'enfance sur la base d'éléments évalués en situant la complexité et la diversité des situations).

Mais la position d'Anne Tursz, qui rejoint celle de Maurice Berger, pédo-psychiatre au CHU de Saint-Etienne, qui a répandu des accusations graves à l'encontre des professionnels chargés de la protection de l'enfance, les accusant de toujours privilégier les familles contre l'intérêt des enfants, s'explique peut-être par le fait qu'ayant reçu à l'hôpital, en pédiatrie, des enfants martyrisés, ils ne perçoivent cette question sociale qu'à travers le prisme de leur expérience. Qui évidemment est loin de recouvrir tout le spectre du sujet. Ce qui les conduit, au lieu d'élargir le champ, à rester dans leur tour d'ivoire, à chercher à asséner une parole d'"experts", et ainsi à renvoyer dans les cordes ceux qui sont sur le terrain. Alors même que ces professionnels ont déjà fort à faire avec une opinion publique partagée entre ceux qui leur reprochent de placer autoritairement trop facilement les enfants et ceux qui les accusent de ne rien faire et de fermer les yeux. Le débat public est hystérisé autour de ces deux oppositions : et au milieu, souvent en silence, quelque peu blasés, des acteurs sociaux agissent. ■

Trois questions à Laurent Puech



Yves Faucoup : Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à vous atteler à une telle tâche ?

Laurent Puech : J'avais déjà dénoncé le manque de fondement de ce chiffre quand j'étais en responsabilité à l'Anas et encore en 2013 dans *TSA mensuel*, ou auprès de journalistes préparant un sujet sur la protection de l'enfance. Sans aucun écho. Ainsi, lorsque

j'ai vu repris sans aucune réserve ce chiffre incroyable sur des sites du travail social, je me suis dit que dénoncer n'avait pas d'impact et qu'il fallait aller plus loin : démontrer le caractère faux de cette affirmation. La seule difficulté a été de prendre du temps, beaucoup de temps, pour analyser les sources, rechercher des informations. J'ai donc mené ce travail sur plus d'une année.

Yves Faucoup : Quel impact avait cette exagération dans les pratiques de la Protection de l'enfance ?

L. P. : Je pense qu'elle fait partie des éléments qui, petit à petit, diffusent la crainte dans les pratiques professionnelles et les institutions de la protection de l'enfance. À penser seulement par le drame (et si on passe à côté ?), on tétanise la pensée et la prise de risque mesurée et nécessaire au travail avec les familles. On risque alors de générer des préjudices pour des enfants. Rappelons que l'immense majorité des situations familiales ne sont pas faites de drames tels que la mort d'un enfant. Ce chiffre dit aux professionnels et institutions : vous ne voyez pas assez, vous ne travaillez pas bien. Une réponse possible sera alors de se couvrir et d'ouvrir le parapluie, d'agir par excès. Et cela entretient une défiance de la société envers ses services de protection. Il y a de nombreux débats à mener pour améliorer encore la protection de l'enfance. Menons-les sur des bases solides.

Yves Faucoup : Quel effet cette étude pourrait-elle avoir sur les professionnels du secteur ?

L. P. : Le premier effet que j'espère, c'est que les professionnels mesurent que leur histoire ne s'écrit pas seulement par l'histoire que d'autres racontent. Je développe dans mon dossier quelques-unes des raisons qui peuvent expliquer le silence des professionnels face à ce chiffre. Je pense qu'il est nécessaire pour eux de travailler à une parole qui s'affirme face au faux. À se taire, on laisse d'autres installer leur "vérité". Les organisations professionnelles sont un des maillons essentiels de cette parole. Certes, ce n'est pas simple de peser et d'être audible face à certaines machines à communication, qui savent séduire les médias par l'annonce permanente d'un scandale. Ce discours passe mieux, est plus vendeur. Mais le silence est la garantie que ce discours gagne, quand bien même il est faux. Si, quand ils entendent quelqu'un dire que deux enfants meurent chaque jour tués par leurs parents, que ce soit dans une réunion de travail ou dans un discours public, ils contredisent cette affirmation, ils combattront une idée fautive et réaffirmeront la valeur de leur travail.